



Saint-Quentin le 14 mai 2012,

Objet : la santé dans le débat électoral

Madame, Monsieur

Toutes les enquêtes d'opinion qui se succèdent depuis plusieurs mois placent la santé et l'accès aux soins parmi les préoccupations prioritaires des Français. Un grand débat national sur la santé serait pourtant nécessaire. La Mutualité Française Picardie a réuni, le 3 février dernier, 700 personnes à Saint-Quentin pour un débat sur le thème « Votre santé en 2012 : agissons pour rester solidaire »

La Mutualité Française Picardie regroupe la totalité des mutuelles santé relevant du code de la Mutualité, lesquelles protègent 2 personnes sur 3 dans notre région. Avec plus de 30 services de soins et d'accompagnement et un réseau de prévention et de santé publique, la Mutualité Française Picardie est un acteur incontournable.

D'autre part, la Mutualité Française a toujours été force de propositions en matière de modernisation du système de santé, afin de garantir à tous l'égalité d'accès à la prévention et d'accès à des soins de qualité.

Dans la perspective des élections législatives, nos propositions visent à garantir un système pérenne, efficace et juste. Elles concernent notamment l'accès aux soins, le financement du système, l'optimisation du parcours de santé, la maîtrise des restes à charge, ou encore le maintien de l'autonomie.

Le mouvement mutualiste souhaite donc connaître vos perspectives et engagements autour de 5 questions essentielles. Nous ne manquerons pas de faire connaître vos positions.

1°) Quels engagements comptez-vous prendre pour assurer le retour à l'équilibre des comptes et mettre fin au report de nos dépenses sur les générations futures ? Plus précisément, comment et à quel terme comptez-vous solder la CADES, qui se chiffre à ce jour à 135 milliards d'euros ?

2°) Comment envisagez-vous de mettre un terme à la différence entre les prix réels et les bases de remboursement ? Un phénomène qui se banalise et s'amplifie risquant ainsi de conduire l'ensemble des secteurs à la situation que nous connaissons pour les prothèses dentaires ou encore l'optique, domaines dans lesquels l'Assurance maladie ne rembourse plus qu'une infime part (4% pour l'optique).

3°) Quelle réponse apporterez-vous aux personnes en situation de perte d'autonomie et à leur entourage ?

4°) Etes-vous prêt à accorder aux mutuelles la possibilité de contractualiser avec les professionnels de santé au même titre que le font déjà les assureurs ?

5°) L'adhésion à une complémentaire santé est aujourd'hui indispensable pour l'accès aux soins en France. Quelles solutions envisagez-vous pour favoriser l'accès à une mutuelle et mettre ainsi en œuvre le droit à une garantie complémentaire solidaire pour chacun ?

En tant que Président de la Mutualité Française Picardie, je souhaite vous rencontrer au plus vite afin d'échanger avec vous sur l'avenir de notre système de santé et ainsi vous faire connaître les propositions de la Mutualité Française. Celles-ci sont résumées dans le document joint à ce courrier.

Je reste à votre disposition pour préciser les modalités pratiques de notre rencontre. Je vous remercie par avance de l'attention que vous voudrez bien accorder à ma demande et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Le Président
Daniel Tourbe